

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice 15  
présents 12  
votants 14

L'an deux mille seize  
le : onze juillet  
le Conseil Municipal de la commune de Châtres-sur-Cher  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Mme Sylvie DOUCET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 05 juillet 2016

**PRÉSENTS** : Mme DOUCET Sylvie, M. DE CARFORT Claude, Mme MEUNIER Christine, M. MICHENET Gilles, Mmes LEMELLE Adeline, CARDENAS Marie-France, DEVEAUX Martine, MM. PINAULT Michel, NOTAMY Patrick, Mme GILLET Martine, M. BOVAGNET Bernard, Mmes QUÉLET Cécile, MARCON Angélique, M. FOURRE Maxime.

**ABSENTS** : M. NOTAMY Patrick, excusé, M. DAUNAY Michel, Mme QUÉLET Cécile.

(M. PINAULT Michel a voté pour le compte de M. DAUNAY Michel qui lui a donné pouvoir.

M. DE CARFORT Claude a voté pour le compte de M. NOTAMY Patrick qui lui a donné pouvoir.)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme LEMELLE Adeline.

Le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

**DÉLIBÉRATION N° 1-110716 :**

**ACCORD POUR LES TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE BT, D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE TÉLÉCOMMUNICATION SUR UNE PORTION DE LA RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 (RD 976) :**

Dans le cadre de l'élaboration de l'opération d'effacement des réseaux Rue du 11 Novembre 1918 (RD 976) sur la commune de Châtres-sur-Cher, Madame le Maire demande au Conseil Municipal, qui avait donné son accord pour les études d'exécution, de donner son accord pour la réalisation des travaux en même temps que ceux d'aménagement sécuritaire et d'accessibilité devant la mairie.

Mme Adeline LEMELLE, adjointe aux finances, présente 2 plans de financement prévisionnels ainsi qu'une projection financière :

- **Option n° 1 : aménagement devant la mairie + enfouissement :**
- **Dépenses : 286.192,53 € et Recettes : 132.200,00 €**
- **Besoin de financement de 153.992,53 €** (crédit relais ou à court terme + emprunt sur 15 ans)
  
- **Option n° 2 : aménagement devant la mairie seul :**
- **Dépenses : 213.267,02 € et Recettes : 71.200 €**
- **Besoin de financement de 142.067,02 €** (crédit relais ou à court terme + emprunt sur 15 ans)

M. Michel PINAULT dit qu'il est d'accord pour un circuit d'accessibilité mais émet une réserve sur la nécessité de dépenser pour des travaux d'enfouissement, qui selon lui n'aideront pas forcément à défendre le maintien des commerces.

Mme Angélique MARCON s'interroge sur la possibilité financière de faire d'autres travaux. Les adjoints précisent que des travaux sont déjà prévus, comme dans le cadre de l'Ad'AP, et que d'autres pourront être autofinancés.

M. Maxime FOURRE demande si, par l'occasion, il serait possible de réaménager le parking de la boulangerie qu'il juge difficile d'accès. Ce sera discuté avec l'architecte.

Après discussion, le Conseil Municipal (par 12 voix pour et 2 contre, M. Michel PINAULT) :

- Donne son accord à la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux,
- Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires et relatives à la réalisation de cette opération.

#### - INFORMATIONS :

- **Poursuite des NAP :** Ce service restera gratuit à la rentrée, et la subvention de l'Etat est maintenue pour l'instant. Une seule bénévole souhaite arrêter. Un travail sera fait sur la recomposition des groupes (mélange des âges). Les ateliers proposés : sport, judo, cuisine, bibliothèque, musique et relaxation, arts plastiques et activités manuelles, danse. L'impact a été positif pour le club de judo qui a récupéré des licenciés.

- **Point sur les propriétés bâties et non bâties :** Suite à la visite effectuée avant la réunion de conseil des différents bâtiments que possède la commune, M. DE CARFORT présente sur plan les terrains nus du patrimoine communal. Un groupe de travail est composé pour travailler sur la rationalisation des occupations (Mme Sylvie DOUCET, MM. Claude DE CARFORT, Gilles MICHENET, Michel PINAULT, Bernard BOVAGNET, Maxime FOURRE).

- **Cheminement de l'école :** Le cheminement peinture existant sera matérialisé par des plots et les place de parking en face seront élargies pour pouvoir se garer et sortir sans toucher les plots. De la prévention par la gendarmerie auprès des usagers serait une bonne chose. En informer l'équipe enseignante et le personnel périscolaire.

- **Sens interdit à côté « des Pêcheurs » :** Cela avait été vu lors d'une précédente réunion, les panneaux vont être installés.

- **Bilan de l'activité 2015 de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois :** Madame le Maire fait une synthèse du bilan d'activité de l'année 2015 de la CCRM : bilan financier, aides attribuées aux communes et aux entreprises, l'OPAH, bilan de la taxe de séjour, point sur le haut débit. Le document est à la disposition des élus en mairie.

- **Tracé du « Cher à vélo » :** Un plan est joint. Châtres-sur-Cher est la porte du Loir-et-Cher, il y aura un aménagement à faire à la Plage. L'étude est portée par le Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, et c'est la Communauté de Communes le maître d'ouvrage. L'étude n'est pas encore terminée, on ne peut pas donner d'échéancier. Michel PINAULT demande si le tracé sera autorisé aux chevaux.

- **Changement d'implantation du marché :** Suite à un souci de cohabitation entre un riverain et un commerçant du marché, et sur proposition d'autres commerçants du marché, celui-ci a été déplacé de l'autre côté de l'église, depuis le 05 juillet, mettant ainsi fin à une situation de blocage. Mme Angélique MARCON regrette que la commune ait cédé en déplaçant le marché. Mme le Maire rappelle que c'est sur proposition de commerçants présents sur le marché que la décision a été prise.

- **La montée en débit sur la commune :** Mme le Maire et M. Bernard BOVAGNET ont assisté à une réunion le 4 juillet dernier. C'est une opération portée

par le SMO 41et qui consiste à d'abord servir les communes les plus mal desservies. La commune de Châtres-sur-Cher est concernée. Cette montée en débit sera effective fin janvier 2017. Une information sera faite dans un prochain numéro de « Châtres Infos ».

- **Travaux à l'Agence Postale Communale** : Le planning est distribué. L'Agence Postale Communale sera délocalisée à la Mairie pendant les travaux qui commenceront début septembre.

- **Salle Polyvalente** : les travaux d'étanchéité vont être commandés.

- **Rappel des festivités du 14 juillet** : retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal le 13 juillet, jeux à la Plage et goûter le 14 juillet.

- Le Conseil Municipal est informé qu'un agriculteur se plaint que les chemins communaux ne sont pas entretenus.

- **Démarchage téléphonique douteux** : Des personnes sont démarchées actuellement, on leur parle de « taxe carbone ». Pas d'info en mairie par rapport à cela, il faut rester méfiants.

La séance est levée à 21h40.